



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir au fonctionnaire délégué qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Philippe ELSSEN, représentant légalement le SPW-MI Direction des Routes de Verviers, ayant son siège social Rue Xhavée 62 à 4800 Verviers.

Le terrain concerné est situé "Tigelot"; "Route de la Gileppe" à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°927B, 928D, 928F, 928G, 929D, 934G, 934L, 936D, 936P, 938F, 949D, 951M, 951N, 951P, 953C, 953L, 1119T, 1119V, 1163A, 1164 - division 1, section B n°882C, 882F.

Le projet est de type : la création d'une liaison cyclo-piétonne entre Herbiester et le Ravel de la Gileppe.

Avis facultatif, enquête publique en vertu de l'article D.VIII.13 du CoDT : mesures de publicité supplémentaires -

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- Le jeudi 22/10/2026 de 17h à 20h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 13 octobre 2026 et clôturée le 27 octobre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202600075/5449/2026**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **27 octobre 2026** de 14h30 à 15h00 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 05/10/2026

La Directrice générale,

B. ROYEN

Par le Collège communal,



La Bourgmestre,

V. VANDEBERG